



L'Alignement pour faire progresser le développement résilient face aux changements climatiques

NOTE DE SYNTHÈSE 2: Démarrer dans l'alignement

Cette note est la deuxième d'une série axée sur l'alignement des efforts déployés par les pays en vertu du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Cette note examine comment les pays peuvent démarrer dans l'alignement de différents processus politiques en définissant des objectifs en matière d'alignement, en identifiant des points d'entrée et en mettant en place des facteurs favorables.

1. Introducción

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) partagent des objectifs en matière de développement résilient face aux changements climatiques (United Nations, 2015 ; United Nations Framework Convention on Climate Change, 2015 ; United Nations International Strategy for Disaster Reduction, 2015). Au fur et à mesure que les pays progressent dans la définition de la manière dont ils contribueront à ces programmes, il existe des opportunités considérables pour augmenter la cohérence, l'efficacité et l'efficacité au moyen de l'alignement des processus politiques. La [première note de cette série](#) s'est focalisée sur la définition de l'alignement et la présentation de la justification de l'alignement de ces processus différents mais liés entre eux. Tout en reconnaissant qu'un certain nombre de

Messages clés

- Au fur et à mesure que les pays établissent des engagements nationaux vis-à-vis de programmes mondiaux et définissent des plans et stratégies pour un développement résilient face aux changements climatiques, il existe des opportunités considérables pour poursuivre l'alignement de ces processus politiques.
- L'alignement des processus politiques nationaux en vertu de programmes mondiaux peut avoir lieu au sein d'un programme particulier (par exemple en alignant des processus à différents niveaux) ou pour un ensemble de programmes, en s'assurant que les processus politiques concernés se renforcent mutuellement.
- Étant donné que le processus PNA est itératif et vise explicitement à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de développement entre les différents secteurs et niveaux, il fournit d'importantes opportunités pour faire progresser le développement résilient face aux changements climatiques, contribuant ainsi aux objectifs de plusieurs programmes.
- Les dispositifs institutionnels, le renforcement des capacités et le partage d'informations sont des outils clés en matière d'alignement.

facteurs influenceront comment, quand et dans quelle mesure l'alignement peut être réalisé dans un contexte national particulier, elle a présenté un continuum d'approches en matière d'alignement, allant de l'alignement informel à l'alignement systématique.

Cette note s'appuie sur cette introduction et fournit un bref aperçu des considérations pratiques liées au démarrage de l'alignement de processus politiques en vue du développement résilient face aux changements climatiques, complétant d'autres orientations plus détaillées.¹ Cette note explore comment les différents programmes et processus politiques sont liés entre eux et aux processus nationaux de planification du développement d'un pays donné. Elle décrit les facteurs favorables à l'alignement et examine comment les objectifs en matière d'alignement peuvent être définis. En outre, cette note énumère des questions clés qui peuvent aider à identifier des points d'entrée pour l'alignement, tout en reconnaissant que différentes approches en matière d'alignement peuvent être pertinentes et réalisables dans des contextes précis et à des moments particuliers.

2. Relations entre les différents processus politiques

Pour démarrer dans l'alignement, il est utile dans un premier temps de cartographier les relations entre les différents programmes mondiaux et processus politiques.² Les programmes mondiaux présentent les objectifs et/ou cibles collectifs actuels vers lesquels les pays participants sont censés œuvrer. Divers processus politiques nationaux sont liés à ces programmes et peuvent être différenciés comme suit :

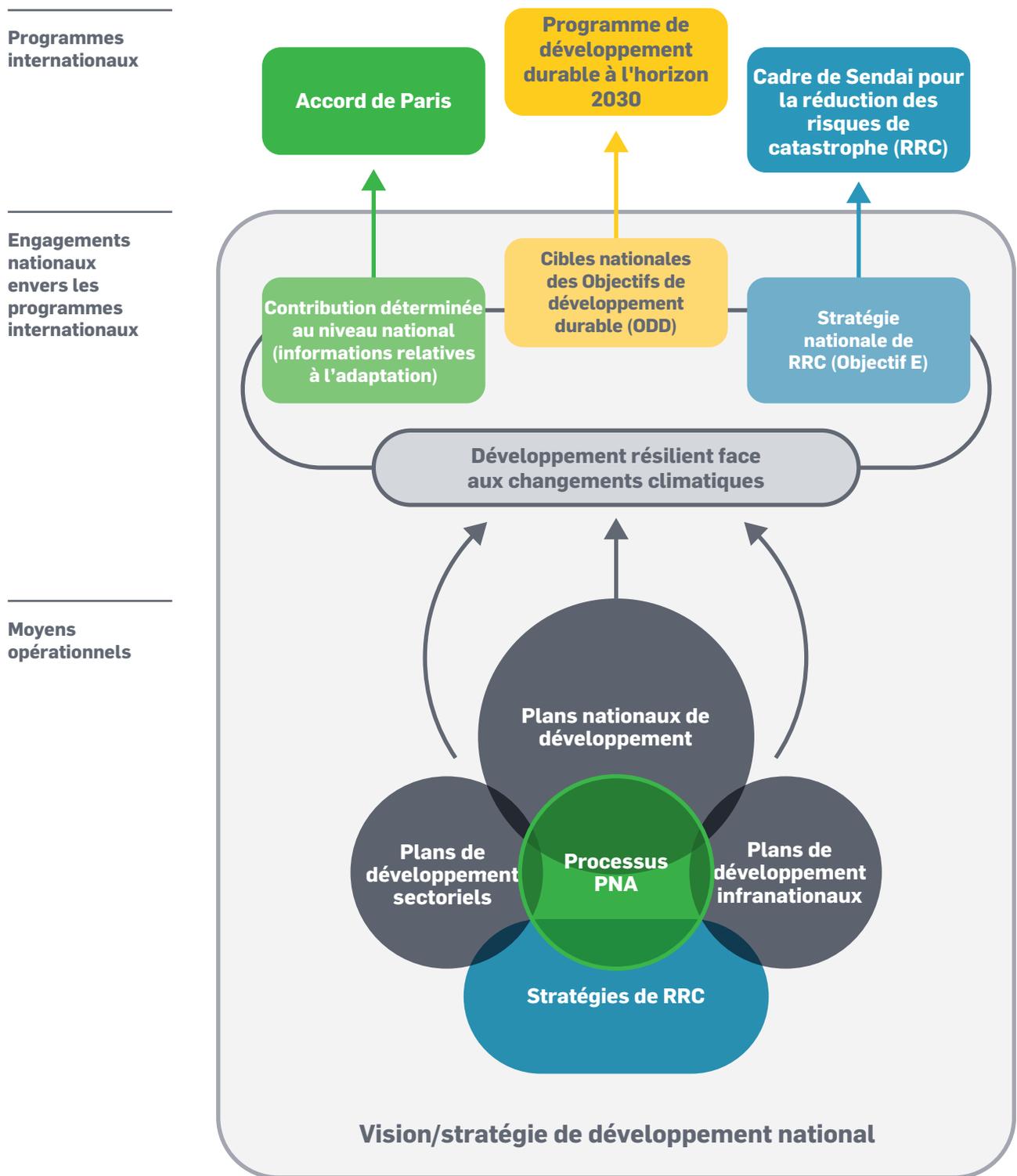
- **Les visions de développement national**, qui précisent les ambitions principales des processus de développement des pays et servent de fondement pour l'ensemble des autres processus politiques.
- **Les engagements nationaux envers les programmes internationaux**, qui établissent des cibles concrètes à atteindre par les pays, dans le contexte de leur vision de développement, afin de contribuer aux programmes internationaux. Ceux-ci comprennent les cibles nationales des Objectifs de développement durable (ODD), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les engagements nationaux envers les cibles du Cadre de Sendai.
- **Les moyens opérationnels**, qui consistent en des plans ou stratégies qui précisent comment les engagements nationaux seront remplis. Ceux-ci incluent les plans généraux de développement ainsi que les plans élaborés pour des secteurs précis ou par des autorités infranationales. Les processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) et les stratégies nationales de RRC sont également des moyens opérationnels.

La Figure 1 présente les relations entre les programmes mondiaux et les différentes sortes de processus politiques décrites ci-dessus. Elle intègre les processus politiques qui sont apparus en réponse aux programmes internationaux (tels que les CDN, qui énoncent des engagements relatifs aux objectifs de l'Accord de Paris) ainsi que les processus politiques de base qui étaient en vigueur avant que les programmes internationaux étaient convenus (par exemple, la plupart des pays disposaient déjà d'une forme de plan de développement national mis en place avant l'établissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030). Comme le montre la figure, il existe des liens allant des moyens opérationnels vers les programmes internationaux, en passant par les engagements nationaux, qui présentent des opportunités pour aligner les processus politiques au sein d'un programme particulier. Cela signifie qu'il faudra s'assurer que les moyens opérationnels soutiennent la réalisation des engagements envers les programmes internationaux. De même, il existe des liens entre les différents processus politiques au même niveau, ce qui présente des opportunités d'alignement entre les programmes. Dans ce cas, il s'agit de veiller à ce que les processus politiques se soutiennent mutuellement et ne soient pas entrepris isolément les uns des autres.

¹ Voir par exemple : Bouyé, Harmeling, & Schulz, 2018 ; GIZ, 2017.

² Les processus politiques établis sous les auspices des programmes mondiaux comprennent des engagements, stratégies et plans individuels pour remplir les objectifs définis par ces programmes (Dazé, Terton & Maass, 2018).

Figura 1. Mapeo de agendas y procesos de políticas nacionales



Il faut souligner que ce processus n'est absolument pas linéaire ; en réalité, les divers processus politiques se déroulent simultanément mais avec des calendriers, résultats et acteurs différents. Dans un pays précis, la compréhension des relations entre les différents processus politiques fournit une base pour définir les objectifs et déterminer les points d'entrée pour l'alignement, comme indiqué dans les sections suivantes.

Du point de vue du développement résilient face aux changements climatiques, le processus PNA représente un important point de liaison puisqu'il vise explicitement à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, plans et initiatives de développement pertinents. Cela peut servir à respecter les engagements au titre du Programme à l'horizon 2030 et du Cadre de Sendai, ainsi que de l'Accord de Paris. De plus, de par son caractère itératif, ce processus peut soulever des possibilités pour augmenter l'alignement à différentes étapes. Comme le décrit l'Encadré 1, les approches communes définies pour l'ensemble des différents programmes représentent un autre point de liaison potentiel entre les processus et ouvrent des opportunités pour l'alignement, surtout aux niveaux infranationaux.

Encadré 1. Approches communes à l'ensemble des programmes

Chacun des programmes internationaux abordés par cette note énonce un ensemble de principes visant à guider les pays dans l'exécution des processus politiques associés. Ces principes sont en général destinés à s'assurer que les processus soient efficaces et inclusifs et que la mise en œuvre produise des résultats à la fois équitables et durables. Un certain nombre de ces principes sont communs aux différents programmes :

- **Approches multipartites** : La concrétisation de la résilience et du développement durable exige l'engagement d'une vaste palette d'acteurs allant au-delà du gouvernement, y compris les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé et le milieu de la recherche.
- **Liaison de la planification et de l'action aux niveaux national et infranational** : Les impacts des changements climatiques et des catastrophes sont largement ressentis au niveau local, ce qui signifie que les autorités infranationales, les communautés et les autres organisations locales sont des acteurs essentiels de l'adaptation et du renforcement de la résilience. L'intégration verticale de l'adaptation et de la RRC à tous les niveaux de la planification et de la mise en œuvre du développement est essentielle pour s'assurer que les acteurs locaux disposent des connaissances, capacités et ressources nécessaires pour gérer les risques climatiques (Dazé, Price-Kelly, & Rass, 2016).
- **Approches inclusives qui reconnaissent les groupes vulnérables** : Le fait que certains groupes soient plus vulnérables que d'autres face aux mêmes risques climatiques et de catastrophes signifie que ces groupes peuvent avoir besoin d'une attention particulière dans les efforts de renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation.
- **Intégration des considérations liées au genre** : Il est généralement reconnu que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont à la fois des objectifs et des préalables pour le développement durable et le renforcement de la résilience. Les femmes et les hommes vivent différemment les impacts des changements climatiques et des catastrophes, et leurs besoins, opportunités et capacités en matière d'adaptation sont également différents. Ces différences doivent être comprises et ces inégalités doivent être prises en compte pour que les efforts de développement résilient face aux changements climatiques soient efficaces (Dazé & Dekens, 2017).
- **Approches basées sur les écosystèmes** : Des écosystèmes sains constituent une base essentielle au développement durable et résilient. Les approches basées sur les écosystèmes visent à restaurer, préserver et gérer les services écosystémiques de manière à renforcer la résilience des personnes et des écosystèmes sur lesquels elles reposent (Terton & Dazé, 2018).

Ces approches sont non seulement des principes internationalement convenus mais sont également d'une importance capitale pour faire progresser le développement résilient face aux changements climatiques.

3. Facteurs favorables à l'alignement

Bien qu'il existe des avantages manifestes à aligner différents processus politiques, comme le souligne la première [note de synthèse sur l'alignement](#), cet alignement est peu susceptible de se produire sans un engagement fort de la part des acteurs pertinents et la création d'un environnement favorable soutenu par des dispositifs institutionnels et mécanismes de partage d'informations efficaces, ainsi que par des investissements dans le renforcement des capacités.³

Des **dispositifs institutionnels** efficaces doivent être en place pour faciliter l'alignement. Différentes institutions sont généralement responsables des différents processus politiques. Alors que les PNA et les CDN sont habituellement dirigés par les ministères de l'environnement, les ODD relèvent souvent du ministère chargé de la planification et/ou du développement économique. En outre, les ministères sectoriels axés sur l'eau, l'agriculture et l'infrastructure, entre autres, sont généralement impliqués dans ces processus. Des liens institutionnels entre ces différents acteurs doivent être créés afin de faciliter la coordination à toutes les étapes, de la planification jusqu'à la production de rapports. De nombreux gouvernements ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans la recherche d'une meilleure coordination entre les secteurs et les niveaux de gouvernement, tout en disposant d'un certain nombre de mécanismes. Néanmoins, malgré l'existence de ces mécanismes de coordination, une coordination politique véritable reste un défi. La compréhension de ce qui fonctionnera dans un contexte particulier, qu'il s'agisse de mandats de coordination émanant du sommet ou de mécanismes plus informels, est essentielle pour s'assurer que les dispositifs institutionnels et mécanismes de coordination pour l'alignement soient adaptés au but poursuivi et incorporent de la flexibilité pour répondre aux défis et opportunités émergents.

Le **partage d'informations** entre les différents acteurs impliqués est essentiel à l'alignement. Encore une fois, le partage d'informations est nécessaire à la fois entre et au sein des institutions et entre les niveaux de gouvernement, ainsi qu'avec les parties prenantes non-gouvernementales. Les besoins en matière d'informations seront différents en fonction du rôle et du point de vue de l'acteur. Les décideurs politiques au niveau national ont besoin d'informations sur les plans, les ressources disponibles et les lacunes, ainsi que sur les progrès et les leçons apprises, afin d'éclairer la prise de décision future. Les organismes d'exécution devront comprendre les plans globaux, les stratégies de mise en œuvre détaillées et les exigences en matière de suivi et de notification. Les acteurs aux niveaux infranationaux auront besoin d'informations relatives aux risques et changements climatiques afin d'éclairer la prise de décision de façon continue, ainsi que d'informations portant sur leurs rôles et responsabilités dans les processus de développement résilient face aux changements climatiques.

Enfin, le **renforcement des capacités** soutient les processus efficaces et efficaces en faveur du développement résilient face aux changements climatiques. Les capacités nécessaires à l'alignement vont de la connaissance des différents processus et engagements internationaux aux capacités d'analyse pour évaluer les synergies et les compromis, aux capacités de facilitation pour la coordination et la recherche d'un consensus entre différents acteurs. En plus de ces capacités liées aux processus, des capacités techniques sont nécessaires pour comprendre les informations climatiques et les appliquer à la prise de décision, ainsi que pour identifier des actions appropriées pour différents scénarios, secteurs et groupes. Au point de vue pratique, des ressources financières et humaines sont également nécessaires. Dans la plupart des pays, un certain niveau de renforcement de capacités sera probablement nécessaire pour que l'alignement se produise. En même temps, l'alignement devrait conduire à des efforts harmonisés pour renforcer les capacités de différents acteurs à exercer leurs rôles et responsabilités en lien avec le développement résilient face aux changements climatiques.

Les pays doivent examiner comment mettre en place ces facteurs afin de faire progresser l'alignement. En ce qui concerne ces facteurs favorables, des questions clés à prendre en compte dans l'identification des points d'entrée sont présentées à la Section 5.

³ Ces facteurs favorables ont d'abord été identifiés en relation au processus PNA, dans la note d'orientation du Réseau mondial de PNA traitant d'intégration verticale (Dazé, Price-Kelly, & Rass, 2016). Depuis, nous en sommes venus à les considérer comme essentiels à de nombreux aspects du processus PNA, y compris l'alignement avec d'autres processus politiques.

4. Définition de los objetivos de alineación

Comme précisé dans la première note, la manière dont les pays abordent l'alignement dépend d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels la volonté politique, les structures institutionnelles, les dynamiques de pouvoir et les capacités. Il n'existe pas d'approche unique pour poursuivre l'alignement. Pour définir les objectifs des processus d'alignement, il est important de comprendre quels acteurs sont impliqués dans les processus politiques, comment les processus respectifs se déroulent et comment les liens entre eux sont perçus. Pour commencer, les pays peuvent envisager de déterminer leurs objectifs d'alignement à l'aide de quatre étapes clés :

- **Identifier les acteurs qui désirent travailler en vue de l'alignement :** L'alignement exige une collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la direction et le soutien des différents processus politiques. Les efforts d'alignement sont les plus susceptibles d'être efficaces lorsqu'il existe un objectif partagé par les acteurs pertinents, une situation qui facilite le partage d'informations, l'engagement conjoint des parties prenantes et la flexibilité nécessaire pour que l'alignement ait lieu. Il est donc utile d'examiner au préalable quelles institutions ou personnes sont les plus susceptibles de collaborer en vue de l'alignement.
- **Décider par quels processus commencer :** Pour de nombreux pays, l'alignement simultané de plusieurs processus peut ne pas être faisable (ou même désirable). Dans certains contextes, il peut être judicieux de commencer par se concentrer sur un nombre limité de processus politiques où des synergies claires existent. Cela peut impliquer un alignement entre programmes (par exemple en alignant les processus PNA avec les stratégies de RRC—voir Encadré 2) ou au sein d'un programme précis (par exemple en alignant les processus PNA avec les composantes d'adaptation des CDN— voir Encadré 3). En se concentrant sur l'alignement des processus pour lesquels les points d'entrée sont relativement faciles à déterminer, les pays peuvent créer une base pour l'alignement avec d'autres processus pour lesquels il peut exister davantage de complexité.
- **Se mettre d'accord sur le niveau d'alignement visé :** Le point de départ probable de la plupart des pays est l'alignement informel, qui est caractérisé par le partage d'informations et la coordination ad hoc. À mesure qu'augmente l'engagement en faveur de l'alignement, les pays peuvent adopter progressivement des approches plus stratégiques impliquant des mécanismes formels de coordination et des initiatives conjointes. L'alignement systématique, comprenant une vision partagée du développement résilient face aux changements climatiques, une coordination systématique entre les acteurs pertinents et des stratégies de mise en œuvre harmonisées pour les différents processus politiques, peut représenter un objectif à plus long terme dans certains contextes. Il peut être judicieux d'investir dans l'alignement stratégique ou systématique de certains processus tout en restant au niveau informel pour d'autres.
- **Exprimer le résultat souhaité en matière d'alignement :** Tenant compte de l'ensemble des éléments ci-dessus, les pays devraient considérer le résultat souhaité pour le processus d'alignement. Est-ce la création d'un cadre global de planification pour orienter la mise en œuvre des efforts accomplis en vertu de différents programmes ? Est-ce l'élaboration d'un cadre commun de suivi et d'évaluation ? Est-ce l'utilisation plus efficace de ressources humaines et financières ? Il existe de nombreuses raisons pour investir dans l'alignement et il est utile de se mettre d'accord dès le départ quant aux résultats envisagés.

Les objectifs de l'alignement peuvent évoluer dans le temps, à mesure que les processus politiques avancent et que des progrès soient réalisés pour différents aspects de l'alignement. Les responsables des processus d'alignement devraient évaluer périodiquement les problèmes susmentionnés et évaluer les progrès accomplis vers la réalisation du résultat souhaité, en ajustant l'approche au besoin.

Encadré 2. Initiation de l'alignement au sein d'un programme : les processus PNA et les CDN

Les CDN et les processus PNA représentent des éléments importants des réponses nationales aux changements climatiques, conformément à l'Accord de Paris. Dans les pays où des informations relatives à l'adaptation sont comprises dans les CDN, les deux processus politiques sont étroitement liés : les CDN communiquent les objectifs et cibles envisagés pour l'adaptation, tandis que les processus PNA détaillent comment l'adaptation sera planifiée, mise en œuvre et suivie. Ainsi, le processus PNA peut servir du moyen opérationnel pour mettre en œuvre des engagements liés à l'adaptation qui sont compris dans une CDN (Hammill & Price-Kelly, 2016, 2017).

Compte tenu de cette relation de proximité, les CDN et les processus PNA peuvent représenter un bon point de départ pour envisager l'alignement. Puisque les deux processus relèvent d'un seul programme et des acteurs semblables conduisent souvent les deux processus, la réalisation d'un alignement stratégique voire systématique est probable. Le résultat souhaité de l'alignement du processus PNA et de la CDN dépendra du contexte de la CDN et de l'état du processus PNA (Hammill & Price-Kelly, 2016, 2017), mais il pourrait inclure :

- L'utilisation d'informations relatives à l'adaptation dans la CDN en tant que cadre global du processus PNA.
- L'utilisation du processus PNA en tant que moyen pour opérationnaliser les engagements relatifs à l'adaptation formulés par la CDN.
- L'utilisation de la CDN pour bâtir un soutien politique pour le processus PNA.
- L'utilisation du processus PNA pour éclairer l'élaboration de CDN futures.

Dans chacun des cas mentionnés ci-dessus, le processus devrait également prendre d'autres engagements en considération, y compris les cibles nationales des ODD et le Cadre de Sendai pour la RRC. L'alignement de la CDN et du processus PNA fournit une base utile pour identifier les synergies potentielles en lien avec le développement résilient face aux changements climatiques.

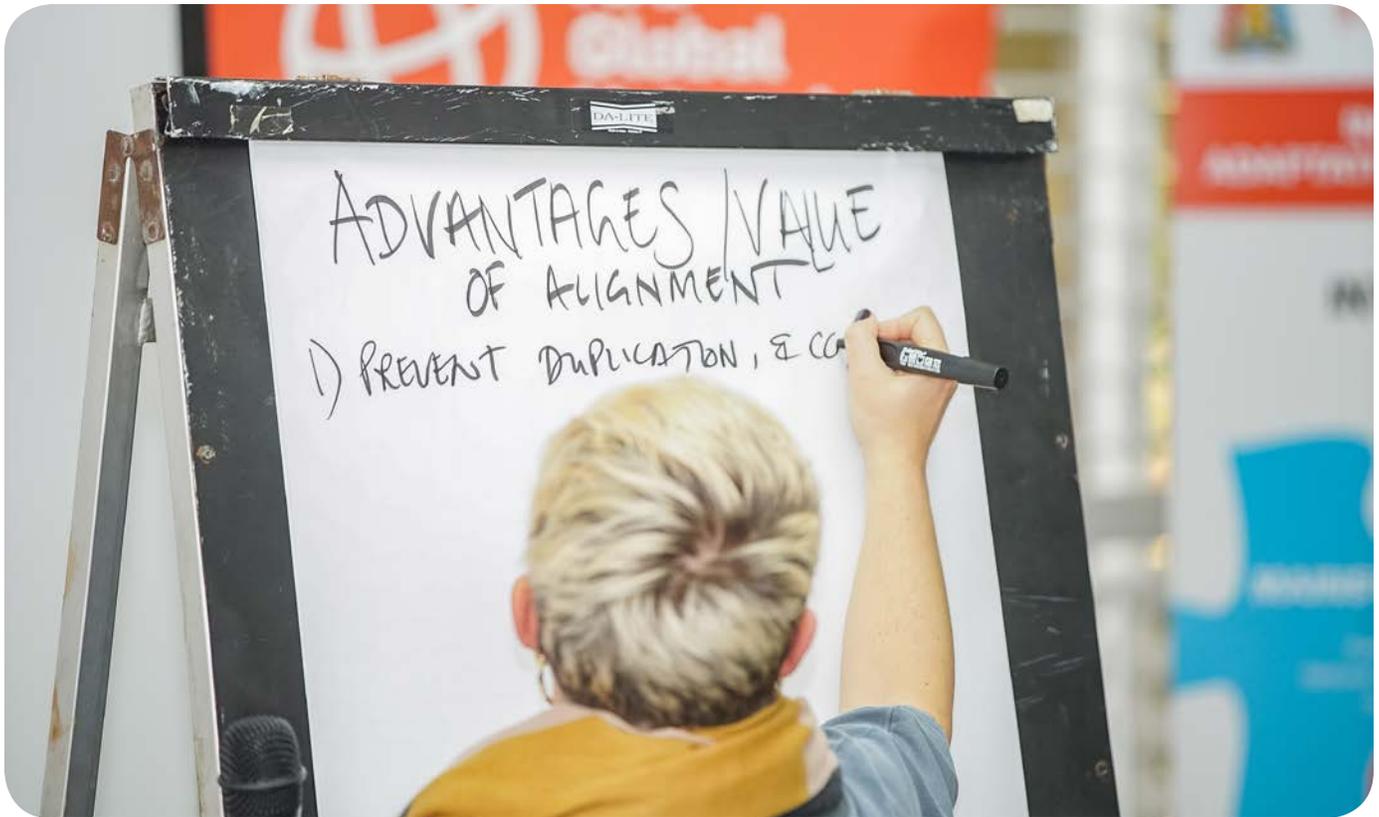


5. Identification des points d'entrée pour initier l'alignement

Une fois qu'ils ont défini les objectifs de leur processus d'alignement, les pays peuvent diriger leur attention vers les aspects pratiques de la chose en identifiant des points d'entrée. Le Tableau 1 présente des questions clés que les pays peuvent se poser afin de trouver les points d'entrée les plus faisables pour initier l'alignement.

Tableau 1. Questions clés à se poser lors de l'identification de points d'entrée pour l'alignement

<p>Identification de synergies</p>	<p>Quels sont les objectifs des différents processus politiques et où ces objectifs convergent-ils ? Existe-t-il des zones de focalisation communes ou des thèmes transversaux ? Les processus politiques appliquent-ils des approches similaires entre elles (voir Encadré 1) ? Quels sont les arbitrages potentiels en lien avec l'alignement (par ex. un ralentissement des processus individuels ou des besoins supplémentaires en termes de ressources) ? Existe-t-il des arbitrages entre les différents objectifs des processus politiques relatifs au développement résilient face aux changements climatiques ?</p>
<p>Cartographie des processus</p>	<p>Quels acteurs détiennent une fonction coordinatrice pour les processus politiques ? Quels acteurs sont impliqués ? Où se situent les chevauchements ? Quels sont les échéanciers des différents processus ? Quelles sont les étapes clés des différents processus politiques, telles que l'élaboration de documents précis (plans, stratégies, etc.) ? Des mécanismes d'examen et/ou de mise à jour créant des opportunités en matière d'alignement sont-ils mis en place ? Existe-t-il des processus d'implication des parties prenantes (déjà en cours ou envisagés) qui pourraient être coordonnés afin de réaliser l'alignement ? Est-ce qu'un financement a été obtenu pour un ou plusieurs processus ? Cela peut-il être employé afin de remplir les objectifs d'autres processus ?</p>
<p>Dispositifs institutionnels</p>	<p>Existe-t-il des mécanismes de coordination pour l'adaptation aux changements climatiques et/ou la RRC qui peuvent servir de plateforme pour les discussions autour de l'alignement ? À quel niveau les défenseurs de l'alignement siègent-ils au sein du gouvernement ? Comment peuvent-ils être impliqués afin de favoriser les actions ?</p>
<p>Partage d'informations</p>	<p>Quels plateformes ou mécanismes existent déjà pour le partage d'informations portant sur l'adaptation aux changements climatiques, la RRC et la notification relative aux ODD ? Existe-t-il des besoins communs en matière d'informations parmi les parties prenantes impliquées dans les différents processus ? Quels sont les critères en matière de collecte des données ? Est-ce possible des partager des données ou d'utiliser des sources communes de données ?</p>
<p>Renforcement des capacités</p>	<p>Quelles ressources humaines ont été attribuées aux différents processus ? Quels sont les besoins et lacunes communs en termes de capacités pour les différents processus ? Quels investissements sont prévus en matière de renforcement des capacités ? Comment ces derniers peuvent-ils appuyer l'alignement ?</p>
<p>Financement</p>	<p>Les besoins de financement pour la mise en œuvre ont-ils été identifiés ? Dans l'affirmative, où convergent-ils ? Des actions répondant à plusieurs objectifs ont-elles été priorisées afin de garantir l'utilisation efficace de ressources limitées ? Les avantages des approches alignées et des actions complémentaires ont-ils été exprimés de façon à attirer des financements provenant de sources extérieures ?</p>



Le fait de répondre à ces questions peut aider à identifier des points d'entrée appropriés et des opportunités futures pour agir en faveur de l'alignement des processus politiques. Concrètement, ceux-ci peuvent inclure :

- L'élaboration ou la mise à jour d'un document politique précis en vertu d'un des processus.
- Une analyse contextuelle (par exemple des évaluations de vulnérabilité ou en matière d'égalité des sexes) menée afin d'éclairer la planification ou la mise en œuvre en vertu d'un des processus.
- Des réunions ou des processus de planification stratégique de mécanismes de coordination interministériels et/ou intersectoriels pour la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques, de la RRC et/ou des ODD.
- Des événements ou mécanismes pour impliquer les parties prenantes en vertu d'un des processus.
- La création de plateformes multipartites de partage d'informations ou de renforcement des capacités pour l'adaptation et/ou la RRC.
- Le lancement de la mise en œuvre de programmes ou d'initiatives en vertu d'un des processus (par exemple le lancement d'un programme de préparation au PNA financé par le Fonds vert pour le climat).
- L'élaboration de directives, d'outils et/ou de formations en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et/ou la RRC.
- Des efforts pour impliquer les acteurs infranationaux dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation et/ou de la RRC.

L'Encadré 3 présente un exemple de points d'entrée potentiels pour l'alignement entre l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la RRC, exemple axé sur l'alignement des processus PNA et des stratégies de RRC.

Encadré 3 : Initiation de l'alignement entre programmes : le processus PNA et les stratégies de RRC

La RRC et l'adaptation aux changements climatiques partagent un objectif commun en ce qui concerne la réduction de la vulnérabilité et la réalisation du développement durable et font face à des enjeux communs dans la gestion des risques liés au climat. Elles partagent également une compréhension conceptuelle des composantes de risque et de vulnérabilité ainsi que des processus et résultats relatifs au renforcement de la résilience (Asian Disaster Preparedness Center, 2013). Compte tenu du caractère interconnecté des changements climatiques et des risques de catastrophe dans de nombreux contextes, il est logique d'assurer une approche alignée vis-à-vis du processus PNA et des stratégies de RRC en tant que moyen pour aboutir à un développement résilient face aux changements climatiques. En fonction de l'état du processus PNA et des stratégies nationales de RRC d'un pays donné, il existe plusieurs points d'entrée possibles pour renforcer l'alignement :

- S'il existe une stratégie nationale de RRC, identifier des mesures de réduction des risques qui peuvent réduire l'exposition et la vulnérabilité face aux risques liés au climat et les intégrer au processus PNA.
- Des processus consultatifs ou des évaluations de vulnérabilité s'adressant à des secteurs, des niveaux de gouvernement ou des communautés précis peuvent être employés pour éclairer la prise de décision à la fois pour la RRC et pour l'adaptation aux changements climatiques.
- Faire usage de services climatiques reconnus qui fournissent des informations climatiques sur mesure, des conseils techniques et des alertes précoces pour faire progresser l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de RRC.
- Lors de l'élaboration de stratégies de RRC, s'assurer que les mesures de réduction des risques tiennent compte des changements climatiques observés et prévus à plus long terme, ainsi que des actions pertinentes identifiées dans les plans d'adaptation.

Comme indiqué précédemment, le processus PNA peut fournir une opportunité importante pour l'adoption d'approches intersectorielles et intégrées pour lier la RRC et l'adaptation aux changements climatiques et les intégrer dans des activités pertinentes pour le développement durable, réalisant ainsi plusieurs objectifs en lien avec les différents programmes internationaux.

6. Prochaines étapes

Cette note a traité des différents types de processus politiques pouvant être entrepris au niveau national, en conformité avec les programmes internationaux, avec la précision que l'alignement peut avoir lieu entre programmes (par exemple en alignant les processus PNA avec les stratégies de RRC) ou au sein d'un seul programme (par exemple en alignant les processus PNA avec les composantes d'adaptation des CDN). La définition des objectifs de l'alignement—au regard du choix des processus sur lesquels on se concentrera, du niveau d'alignement visé et des résultats souhaités—est une première étape importante dans l'initiation de l'alignement. Une fois que leurs objectifs sont définis,



les pays peuvent identifier des points d'entrée concrets pour l'alignement de ces différents processus politiques. La prochaine note de la série identifiera des actions clés que les pays peuvent entreprendre afin de travailler vers ces objectifs, en se focalisant sur l'alignement des CDN et des processus PNA.

Referencias

Asian Disaster Preparedness Center. (2013). *Integrating disaster risk management into climate change adaptation* (Disaster Risk Management Practitioner's Handbook Series). Bangkok. Extrait de https://www.adpc.net/igo/category/ID408/doc/2013-q7Mx50-ADPC-ADPC_DRM_Practitioners_Handbook_-_Climate_Change_Adaptation.pdf

Bouyé, M., Harmeling, S., & Schulz, N. S. (2018). *Connecting the dots: Elements for a joined-up implementation of the 2030 Agenda and Paris Agreement*. GIZ and World Resources Institute. Extrait de <https://www.wri.org/publication/connectingthedots-ndc-sdg>

Dazé, A. & Dekens, J. (2017). *A framework for gender-responsive National Adaptation Plan (NAP) processes*. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/resource/framework-gender-responsive-national-adaptation-plan-nap-processes/>

Dazé, A., Price-Kelly, H., & Rass, N. (2016). *Vertical integration in National Adaptation Plan (NAP) processes: A guidance note for linking national and sub-national adaptation*. NAP Global Network. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/resource/vertical-integration-national-adaptation-plan-nap-processes/>

Dazé, A., Terton, A., & Maass, M. (2018). *Alignment to advance climate-resilient development: Overview Brief 1: Introduction to alignment*. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/resource/alignment-to-advance-climate-resilient-development-2/>

GIZ. (2017). *The role of the NAP process in translating NDC adaptation goals into action: Linking NAP processes and NDCs*. Extrait de <http://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2017/10/The-Role-of-the-NAP-Process-in-Translating-NDC-Adaptation-Goals-into-Action.-Linking-NAP-processes-and-NDCs.pdf>

Hammill, A. & Price-Kelly, H. (2016). *Using NDCs and NAPs to advance climate-resilient development*. NAP Global Network. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/2016/11/using-ndcs-naps-advance-climate-resilient-development/>

Hammill, A. & Price-Kelly, H. (2017). *Using NDCs, NAPs and the SDGs to advance climate-resilient development*. Expert Perspective from the NDC Partnership. Extrait de http://www.ndcpartnership.org/sites/default/files/NDCP_Expert_Perspectives_NDC_NAP-SDG_full.pdf

Terton, A. & Dazé, A. (2018). *Adaptation, Livelihoods and Ecosystems Planning Tool: User manual* (Version 1.0). Extrait de <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/alive-tool-manual-full.pdf>

United Nations. (2015). *Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. Resolution adopted by the General Assembly on September 25, 2015. Extrait de http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E

United Nations Framework Convention on Climate Change. (2015). *Paris Agreement*. Extrait de https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf

United Nations International Strategy for Disaster Reduction. (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015–2030*. Extrait de <https://www.unisdr.org/we/inform/publications/43291>



**Réseau
mondial
de PNA**

**Coordination pour un développement résilient
au changement climatique**

www.napglobalnetwork.org

info@napglobalnetwork.org

@NAP_Network

Cette note de synthèse est un produit du Projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris (SPA), qui est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) à travers son Initiative internationale pour la protection du climat (IKI), et a été élaborée conjointement par l'IISD et la GIZ.

Soutien financier de départ apporté par
l'Allemagne et les États-Unis

Secrétariat hébergé par l'Institut
international du développement durable



The
Federal Government



IISD
International Institute for
Sustainable Development